

Emmanuel LUDOT
Avocat

FCPE
1 bis rue Xavier Dizi
51100 REIMS

REIMS, le 14 février 2020

Affaire : ASSOCIATION REIMS 2026
N/réf. : 2019375 EL/CA
V/réf. :

Madame, Monsieur,

Vous m'avez interrogé en ma qualité de candidat aux élections municipales sur mon programme en matière d'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires.

Plusieurs questions sont posées, et vais essayer d'y répondre le plus complètement possible.

1 – la politique en matière de moyens alloués aux écoles de la commune de la ville de Reims

1 – a La dotation pédagogique octroyée aux enseignants et les critères de répartition

La dotation pédagogique que j'envisage d'accorder aux enseignants doit être purement et simplement doublée, en l'état des dotations actuellement servies.

Les critères de répartition sont des critères sociaux et économiques.

J'attache tout particulièrement un intérêt à la situation des enseignants dans les quartiers défavorisés afin de donner le plus de moyens possibles pour permettre d'enrayer l'exclusion.

1 – b le nombre d'ATSEM présents dans les écoles maternelles ; leur mission ; leur parcours de formation

Les ATSEM sont indispensables au bon fonctionnement des écoles maternelles.

Leur mission doit être élargie notamment sur la question de la prévention et de l'alerte aux enfants soient en difficultés, soient en souffrance matérielle ou morale, soit en cas de maltraitance.

27, boulevard Foch 51100 REIMS
Pour toute correspondance – Boîte Postale 142 – 51052 REIMS CEDEX
Tél : 03 26 77 19 60 – Fax : 03 26 77 19 61

e-mail : contact@cabinetludot.com
Site internet : www.maitre-emmanuel-ludot.fr

Une formation doit être assurée à ce personnel sur le dépistage de la maltraitance.

2 – la politique pour les cantines et les activités périscolaires

2 – a les tarifs dégressifs

Je prévois bien évidemment un tarif dégressif en fonction des revenus des familles.

Je prévois la gravité pour les familles moins défavorisées.

2 – b accès à tous les élèves

Il faut impérativement permettre l'accès à tous les élèves quelle que soit la situation des parents.

2 – c aliments bio

L'objectif est bien évidemment d'arriver à 100 % bio et approvisionnement local dans un délai de deux années.

2 – d repas végétariens

Des repas végétariens seront prévus un jour par semaine afin d'éduquer les familles, grâce aux enfants, sur la nécessité de diminuer voire supprimer les repas issus du monde animale.

2 – e activités péri et extra scolaires

S'agissant des différents services péri et extra-scolaires, il y aura bien évidemment le sport et la musique.

J'ai prévu dans mon programme la création de conservatoire de quartier.

Les activités péri et extra scolaires seront organisées à l'intérieur des conservatoires pour l'activité musicale et dans les salles de sport pour les activités péri et extra scolaires financées par la ville.

3 – la politique pour les transports scolaires

3 – a modes alternatifs à la voiture

Je propose la création d'une deuxième ligne de tramway allant du pont de Witry jusqu'au centre commercial IKEA.

Je propose également d'inciter les élèves à venir, en fonction de leur âge, en vélo.

Je prévois d'inciter les enseignants à réserver une heure par semaine dans leur programme pour expliquer la nécessité de changer d'état d'esprit et d'adopter le vélo.

3 – b la sécurité aux abords des écoles

J'ai prévu une augmentation très sensible du nombre de policiers municipaux.
Il sera décidé d'affecter chaque jour, aux abords des écoles un véhicule de la police municipale chargée de la sécurité des enfants.

4 – la politique pour les bâtiments scolaires

4 - a mesures pour évaluer certains matériaux

La politique pour les bâtiments scolaires relève, comme vous le savez, soit des pouvoirs de l'état, soit de la région ou du département en fonction de l'ancienneté des bâtiments qui accueillent les élèves.

J'ai prévu, dès mon entrée en fonction, de désigner un expert en bâtiment chargé de dresser un rapport sur la situation des bâtiments et d'entreprendre ensuite des actions soit avec la région, soit avec l'état pour assurer une mise en conformité des bâtiments par rapport au cadre de vie des élèves d'une part et d'autre part, des enjeux climatiques bien connus.

Je reste à votre disposition pour plus amples informations.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Emmanuel LUDOT